

Commission canyon de l'Isère



Jeudi 16 mai 2019

isère
LE DÉPARTEMENT

Ordre du jour

- **Rappel des objectifs** de la commission canyon
- **Validation / priorisation des actions à mener en 2019**
sur les canyon isérois
- **Avancées des actions menées** sur les 3 canyons
inscrits au PDESI : Le Versoud, Le Furon 1, L'Infernet
- **Autres canyons / Questions diverses**

Commission canyon

Objectifs de cette nouvelle instance de concertation

- **Définir les actions à mener de manière prioritaire** sur le territoire en matière de développement et de structuration des sites de pratique du canyon
- **Acter de manière collégiale et définitive** les interventions à réaliser sur ces sites : sécurité, entretien, salubrité, accès, parking, etc.
- **Donner de la légitimité aux projets défendus** par le Département et les parcs auprès des collectivités locales décisionnaires (communes)
- **Permettre la planification** des projets dans des délais efficaces

Actions 2019

7 canyons prioritaires / des référents identifiés

- **7 canyons identifiés comme prioritaires** par les représentants de la discipline à l'issue de la réunion de travail du 11.09.18
 - **Le Versoud** - La Rivière (site inscrit au PDESI)
 - **Le Furon 1** - Engins, Sassenage (site inscrit au PDESI)
 - **L'Infernet** - Quaix-en-Chartreuse (site inscrit au PDESI)
 - **Les Ecouges** - Saint-Gervais, Rovon
 - **Le Furon 2** - Sassenage
 - **L'Alloix** - Saint-Vincent-de-Mercuze, Sainte-Marie-du-Mont
 - **Les Moules Marinières** - Saint-Andéol, Saint-Guillaume
- **Autres canyons** : **Le Malin** - Malleval-en-Vercors
L'Étroit des Colombières - Montaud, Saint-Quentin-sur-Isère
Le Ruzand - Izeron, Saint-Pierre-de-Chérennes
La Pissarde - Claix

3 canyons prioritaires

Inscrits au PDESI : sur lesquels des actions sont engagées

- **Le Versoud** - La Rivière
- **Le Furon 1** - Engins, Sassenage
- **L'Infernet** - Quaix-en-Chartreuse

Le Versoud

Inscrit au PDESI en 2018

Massif du Vercors - La Rivière

Référents : *Gérald Frechin et Guillaume Gasquet*

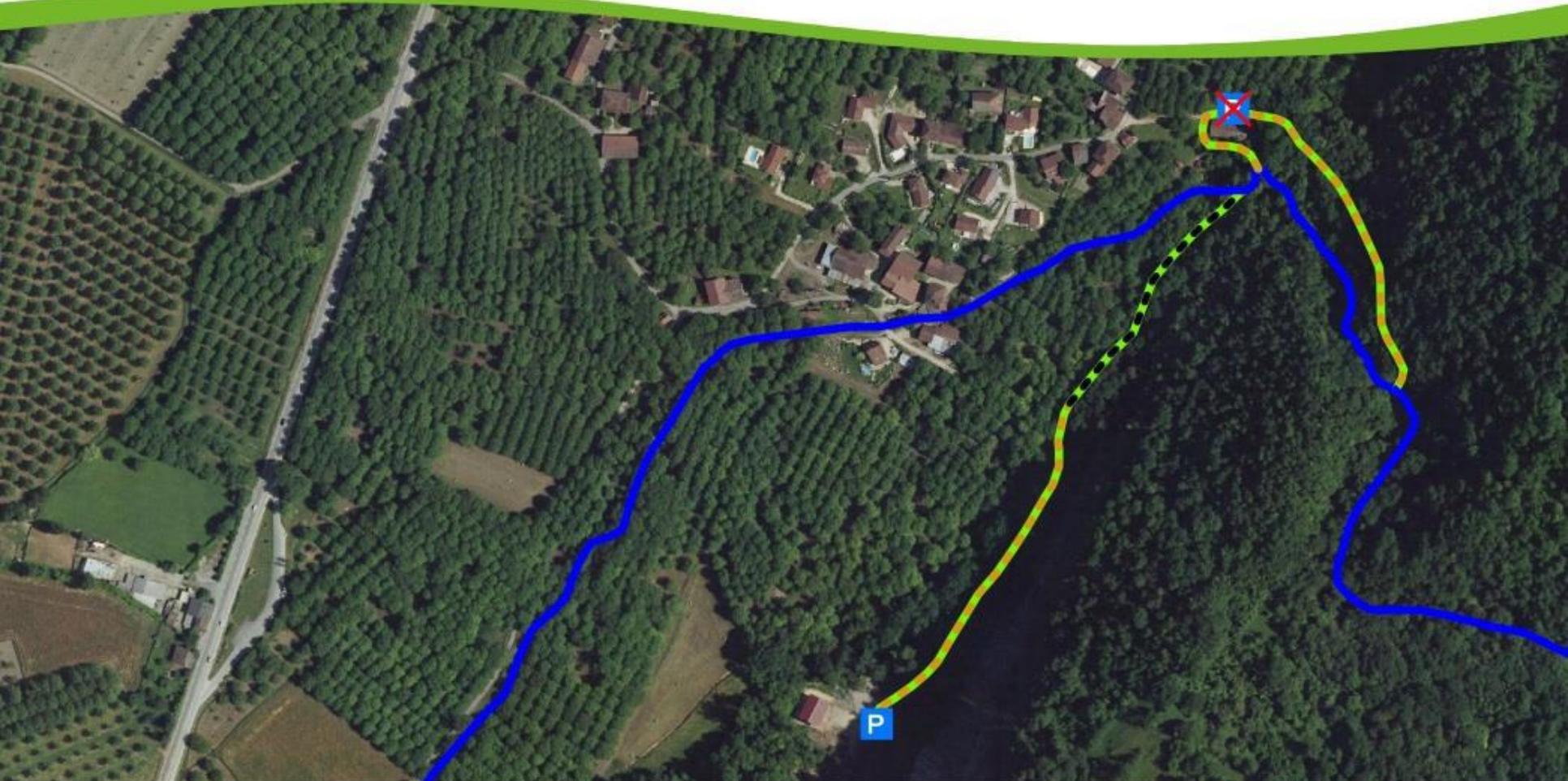
Planifié / finalisé

- Nouveau parking voitures créé au niveau de la carrière
- Nouvel itinéraire d'accès identifié
- Réunion / chantier de défrichage du chemin d'accès les 23/24.05.19
- Conventonnement avec les propriétaires fonciers
- Diagnostic environnemental réalisé

Actions sollicitées

- Installation de toilettes sèches
- Installation d'un panneau d'information avec topo et historique
- Gestion périodique MC intermédiaire de la vasque suspendue (via FFME)
- Création d'outils d'aide à la décision (photos cond° normales / plein d'eau)
- Rééquipement du canyon

Le Versoud - Nouvel itinéraire d'accès



Légende

- Nouveau parking
- Parking actuel
- Le Versoud
- Sentier à créer
- Sentier existant

© IGN ; BdOrtho 2015 • CEN Isère • Novembre, 2017.

0 100 200 300 400 m



Le Furon 1

Inscrit au PDESI en 2013

Massif du Vercors - Engins, Sassenage

Référents : Anthony Brigant, Manon Roche, Yoann Pastrello

Planifié / finalisé

- Parking voiture stabilisé dans le virage en épingle à la sortie du canyon
- Panneaux routiers sortie parking / espace retournement
- Panneau PDESI parking de départ du canyon
- Webcam en amont du barrage : webcam EDF sur la trame de niveau d'eau
- Pont Mayousse : installation balustrade, balisage chemin retour à finaliser
- Travaux de sécurisation accès secours héliportés
- Diagnostic environnemental réalisé en 2013
- Installation compteur de fréquentation à la sortie : 2020
(Comptage de fréquentation 2017: 13 000 passages du 06.06 au 12.09)
- Réunion EDF du 04.04.19 : impacts chantier 2019 – Prés. Manon Roche

Le Furon 1

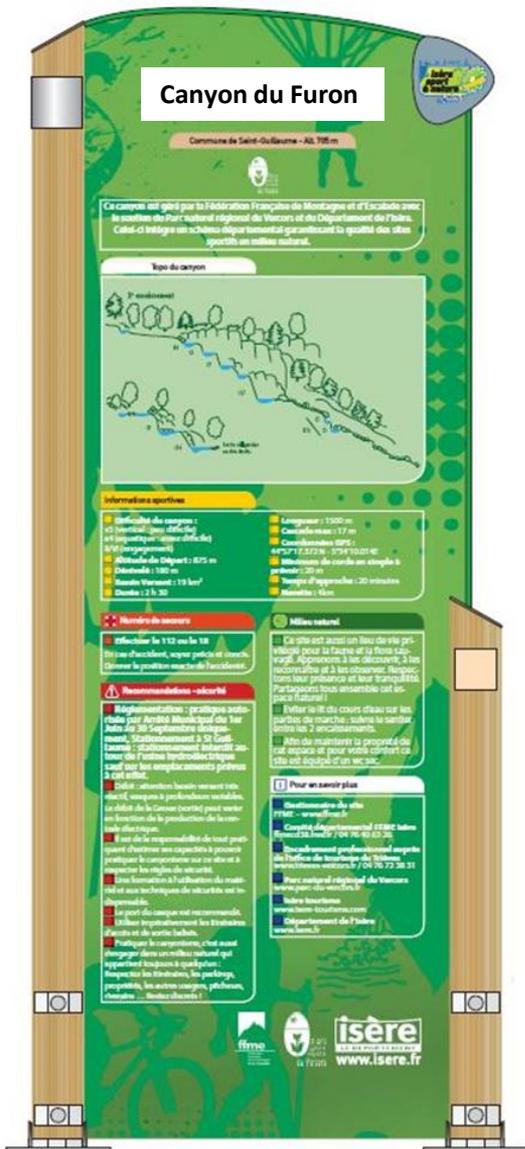
Inscrit au PDESI en 2013

Massif du Vercors - Engins, Sassenage

Actions sollicitées : à étudier / valider / planifier

- **Toilettes sèches au départ** / à l'arrivée du canyon (question de l'entretien)
- Installation panneaux d'information sortie du canyon au niveau de la via
- Rééquipement du canyon / remplacement d'une partie des broches
- Retrait de l'épave du véhicule au niveau de l'épingle à la sortie du canyon
- Installation 2^e webcam au niveau du barrage
- Installation panneaux d'information au pont Mayousse avec topo et historique à l'attention des accompagnants / randonneurs
- Balisage de la sortie du canyon depuis la via jusqu'au parking (non : privé)
- Rédaction d'une charte de bonne conduite / conseils à l'attention des pratiquants : parking, déchets, co-voiturage, ne pas emmener des objets de valeurs, etc.

Le Furon 1 – Panneau PDESI parking départ (RECTO 1)



Canyon du Furon

Commune d'Engins – Alt. 705 m.

Plan des parkings et des accès officiels

Informations sportives

Difficulté du canyon :

v3 (vertical : peu difficile)

a4 (aquatique : assez difficile)

II/VI (engagement)

Durée : 2h

Longueur : 700 m

Dénivelé : 100 m

Cascade max : 11 m

Navette en km : 3,1 km

Temps d'approche : 5 minutes

Temps de retour : 40 minutes

Numéros de secours

Effectuez le 112 ou le 18.

Soyez précis et concis. Donnez la position exacte de l'accidenté.

Le Furon 1 – Panneau PDESI parking départ (RECTO 2)

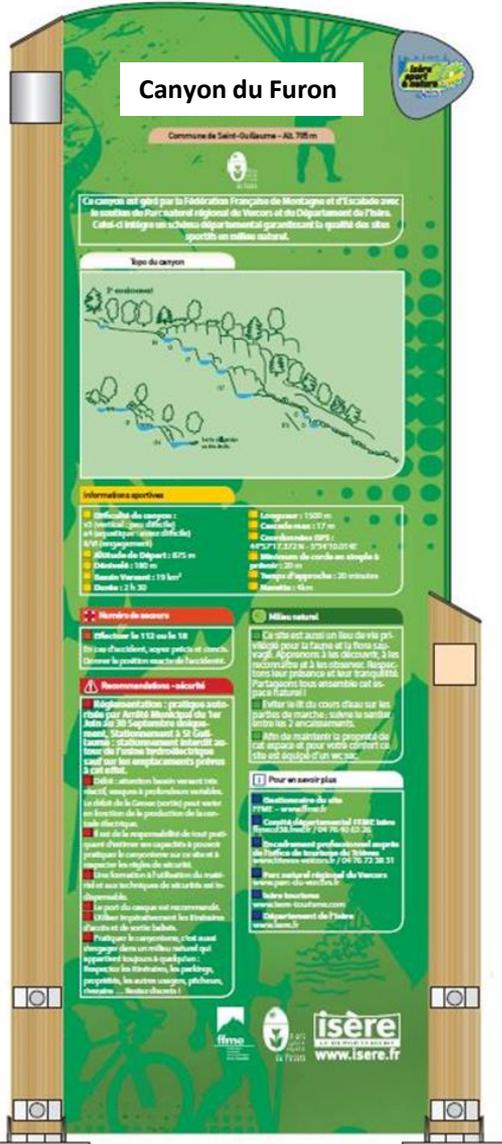


Photo de l'échelle débimétrique

Recommandations - sécurité

Ce site est règlementé par un arrêté préfectoral (N°976974 du 29/10/97) autorisant exclusivement l'accès du canyon aux adhérents de la Fédération Française de Montagne et d'Escalade, de la Fédération Française des Clubs Alpins et de Montagne, de la Fédération Française de Spéléologie et de la Fédération Française de Canoë Kayay, ainsi qu'aux professionnels du canyon.

Suite à la convention FFME-EDF, une échelle débimétrique tricolore a été mise en place en aval de la retenue d'Engins. **Vous devez impérativement la consulter avant de débiter le canyon :**

Zone verte : Débit entrant de 40 l/s à 250 l/s dans la retenue – Conditions favorables

Zone Orange : Débit entrant de 250 l/s à 1000 l/s dans la retenue – Conditions peu favorables, pratique réservée à des sportifs maîtrisant parfaitement l'activité et ayant une connaissance approfondie du canyon du Furon

Zone Rouge – Débit entrant supérieur à 1000l/s dans la retenue – Conditions dangereuses, pratique fortement déconseillée

Il est de la responsabilité de tout pratiquant d'estimer ses capacités à pouvoir pratiquer le canyonisme sur ce site et à respecter les règles de sécurité. Une formation à l'utilisation du matériel et aux techniques de sécurités est indispensable. Le port du casque est recommandé.

Le Furon 1 – Panneau PDESI parking départ (RECTO 3)



Recommandations – sécurité (suite)

Attention aux vols ! Ne laisser aucun objet de valeur en évidence dans votre véhicule.

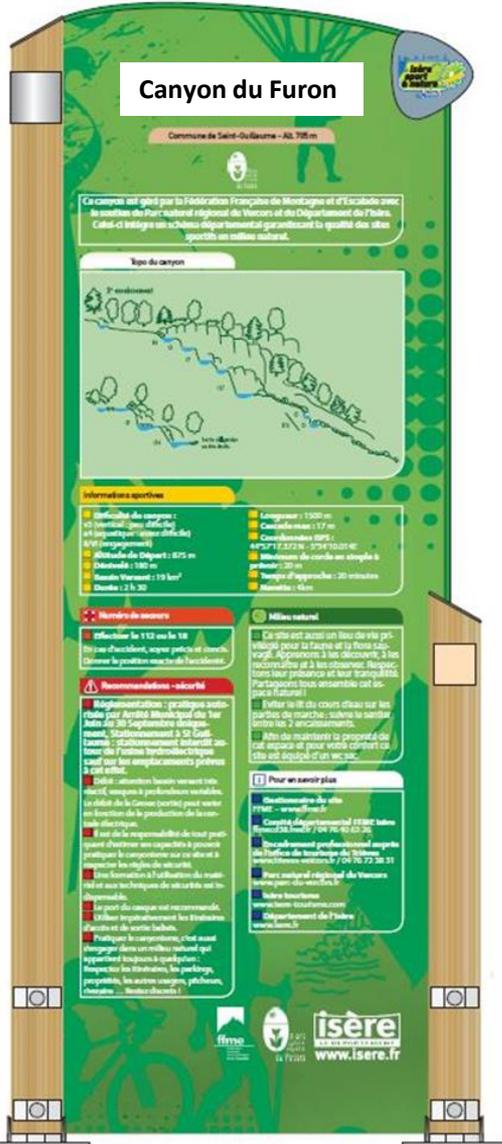
Utiliser impérativement les itinéraires d'accès et de sortie balisés.
Pratiquer le canyonisme, c'est aussi s'engager dans un milieu naturel qui appartient toujours à quelqu'un : respecter les itinéraires, les parkings, propriétés, les autres usagers, pêcheurs, riverains ... Restez discrets !

Milieu naturel

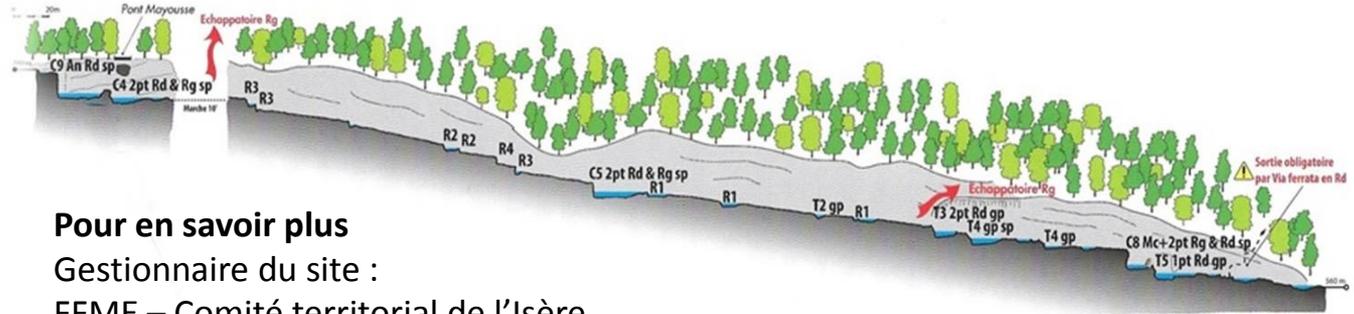
Ce site est aussi un lieu de vie privilégié pour la faune et la flore sauvage. Apprenons à les découvrir, à les reconnaître et à les observer. Respectons leur présence et leur tranquillité. Partageons tous ensemble cet espace naturel ! Eviter le lit du cours d'eau sur les parties de marche : suivre le sentier entre les 2 encaissements.

Ramasser vos déchets.

Le Furon 1 – Panneau PDESI parking départ (VERSO)



Topo du canyon



Pour en savoir plus

Gestionnaire du site :

FFME – Comité territorial de l'Isère
www.ffme.fr/ct/38 - 04 76 40 63 26

Commune d'Engins
www.engins.fr

Parc naturel régional du Vercors
www.parc-du-vercors.fr

Département de l'Isère
www.isere.fr

Isère tourisme
www.isere-tourisme.com

Contactez des professionnels :
 Office de tourisme de Lans-en-Vercors
www.lansenvercors.com

Office de tourisme de Villard- de-Lans / Corrençon-en-Vercors
www.villarddelans.com

Office de tourisme de Grenoble
www.grenoble-tourisme.com

Le Furon 1 – Panneaux routiers

Montée avant virage épingle arrivée canyon



**Présence de piétons
à 100 m**

**Sortie de véhicules
à 200 m**

Le Furon 1 - Parking sortie canyon

Accès piéton : pas de balisage



Le Furon 1 - Parking sortie canyon



Le Furon 1 - Parking sortie canyon



Le Furon 1 – Panneaux routiers

Sortie parking



Aire de
retournement
à 1 km



Aire de
retournement
à 1 km

Panneau à positionner de l'autre côté de la route

← Ligne blanche continue

Le Furon 1 – Panneaux routiers

Montée avant aire de retournement sortie parking épinglé



**Aire de retournement à
100 m**

Le Furon 1 – Panneaux routiers

Aire de retournement parking départ



**Aire de retournement
à 100 m**

Le Furon 1 – Panneaux routiers



Aire de retournement
à 100 m



Présence de piétons
à 100 m

Sortie de véhicules
à 200 m

Interdiction de tourner
à gauche
Obligation de tourner
à droite
Aire de retournement
à 1 km



Aire de retournement
à 100 m



Parking officiel



Parking non officiel

L'Infernet

Inscrit au PDESI en 2017

Massif de la Chartreuse - Quaix-en-Chartreuse

Référents : *Sebastien Dumas, Yoann Pastrello*

Planifié / finalisé

- Parking voitures créé au niveau du village
- Nouvel itinéraire d'accès à valider / conventionner / aménager / sécuriser : réunion avec la commune et le PNR Chartreuse le 29.05.19
- Diagnostic environnemental réalisé en 2014 : peu d'enjeux au sein même du canyon, enjeux identifiés au niveau des accès et sorties du canyon
- Dépollution de la Vence amont (7 kms) en 2017/2018 : 13 tonnes déchets

Actions sollicitées

- Rééquipement du canyon – *Voir évaluation Yanik Madelenat*
- Demande d'ouverture des WC le dimanche en période estivale
- Installation d'un panneau d'information avec topo et historique

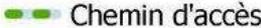
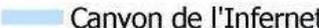
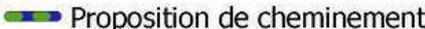
L'Infernet - Chemin d'accès option 1



Quaix-en-Chartreuse

© Copyright - BD Ortho® IGN - CEN Isère - AVENIR-SIG-septembre-2015

Légende

-  Parkings
-  Chemin d'accès
-  Chemin retour
-  Canyon de l'Infernet
-  Proposition de cheminement

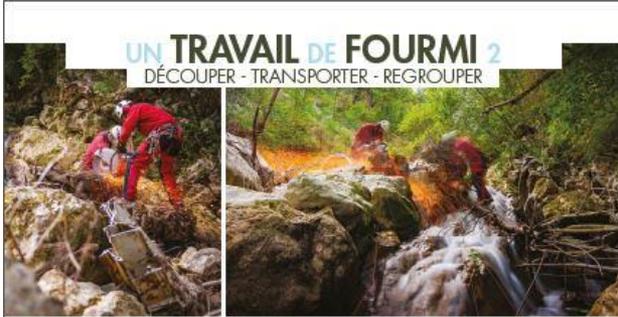
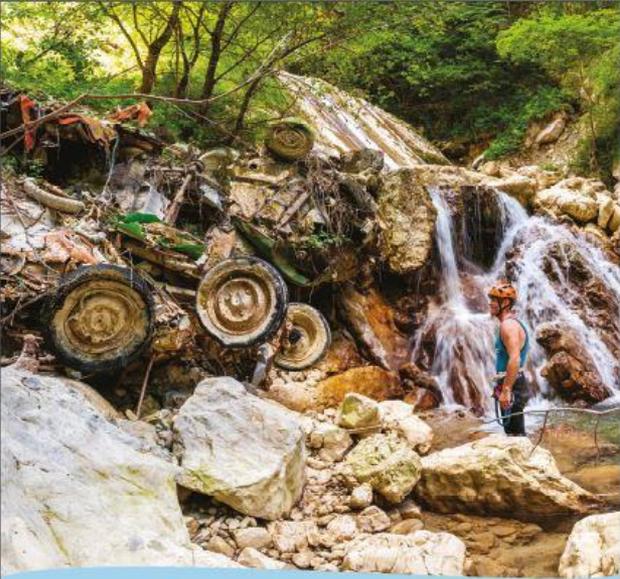
0 100 200 Mètres



L'Infernet - Chemin d'accès option 2



L'Infernet - Exposition dépollution Vence



**DÉPOLLUER
UNE RIVIÈRE**



1 canyon identifié comme prioritaire

Mais accès privés : aucune action ne peut être engagée en 2019

- **Les Ecouges - Saint-Gervais, Rovon**

Les Ecouges

Vercors - Saint-Gervais, Rovon

Référents : Yanik Madelenat, Arnaud Frattinger

Actions sollicitées : à étudier / valider / planifier

- Inscription au PDESI
- Aménagement parkings amont et aval
- Modification date de fin de l'arrêté préfectoral : 15/10 au lieu du 15/09
- Installation de toilettes sèches : départs partie 1 et partie 2 du canyon
- Modernisation de l'équipement
- Déplacement panneau information aval (bord de route) vers gour du fond
- Création d'outils d'aide à la décision (photos cond° normales / plein d'eau)
- Mise en place de moyens de dissuasion des vols : installation d'une caméra vidéo-surveillance, panneaux d'informations, etc.

>> ETAPE 1 : Comptage de fréquentation ? (ratio Ecouges 1 / Ecouges 2)

3 autres canyons identifiés comme prioritaires

Actions à étudier / valider / planifier pour 2020-2021

- **Le Furon 2** - Sassenage
- **L'Alloix** - Saint-Vincent-de-Mercuze, Sainte-Marie-du-Mont
- **Les Moules Marinières** - Saint-Andéol, Saint-Guillaume

Le Furon 2

Vercors - Sassenage

Référents : Anthony Brigant, Manon Roche, Yoann Pastrello

Actions sollicitées : à étudier / valider / planifier

- Rééquipement
- Anticiper les places de parking
- Installation de WC
- Aménagement d'une sortie à la fin du canyon : au niveau de la porte

L'Alloix

Chartreuse - Saint-Vincent-de-Mercuze, Sainte-Marie-du-Mont

Référent : Fabien Mullet

Actions sollicitées : à étudier / valider / planifier

- Inscription au PDESI
- Gestion du parking
- Aménagement du chemin d'accès canyon
- Installation d'un panneau d'information avec topo et historique

Les Moules Marinières

Trièves - Saint-Andéol, Saint-Guillaume

Référents : *Romain Cuchet*

Planifié / finalisé

- Création d'un parking
- Installation de toilettes sèches
- Installation d'un panneau PDESI d'information avec topo et historique

Actions sollicitées

- Inscription au PDESI
- Installation d'un panneau indiquant l'accès au parking du canyon au niveau du pont de la Gresse

Autres canyons non prioritaires

Actions à étudier / valider / planifier ultérieurement

- **Le Malin** - Malleval-en-Vercors
- **L'Étroit des Colombières** - Montaud, Saint-Quentin-sur-Isère
- **Le Ruzand** - Izeron, Saint-Pierre-de-Chérennes
- **La Pissarde** - Claix

Proposition CD38

- Création d'un **fond d'investissement pour le développement du canyon** pour permettre de financer le matériel pour le rééquipement des canyons prioritaires :
 - Sites déjà inscrits au PDESI ou ayant vocation à l'être dans les années à venir compte-tenu de leur intérêt sportif et de leur fréquentation
 - Présentation / validation en commission canyon
 - Financement de l'équipement par le CD38 via la FFME
 - Etat des lieux annuel de la sécurité des équipements réalisés

Autres questions

Actions à étudier / valider / planifier